



Numéro de l'acte	2025-84-FINVG
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	7.1

CONSEIL MUNICIPAL DU 07 JUILLET 2025

QUESTION N°2025-84

FINANCES : CAMPING – DECISION MODIFICIATION N°1 – ANNEE 2025

RAPPORTEUR :

Monsieur Benoît ROUSSEL,
Maire de la Ville d'Arques

Décision Modificative N° 1

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les instructions budgétaires et comptables de la M4

Vu le Budget Annexe CAMPING 2025 adopté le 7 avril 2025,

Vu les remarques de la Sous-Préfecture dans le cadre du contrôle de légalité

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'autoriser la décision budgétaire modificative n°1 du Budget Annexe Camping de l'exercice 2025 afin d'ajuster les crédits

CHAPITRE/NATURE	INTITULE	BP 2025	DM N°1	BP+DM N°1
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES				
011-61523	Charges à caractère général	31 545,97	-30 000,00	1 545,97
023-023	Virement à la section d'investissement	0,00	33 388,72	33 388,72
RECETTES				
75-757	Autres produits de gestion courante	35 000,00	34 334,69	69 334,69
002-002	Résultat reporté	30 945,97	-30 945,97	0,00
INVESTISSEMENT				
RECETTES				
10-1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	52 791,24	-33 388,72	19 402,52
021-021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	33 388,72	33 388,72

Après avoir entendu son rapporteur,

ARTICLE 1 : APPROUVE la décision budgétaire modificative n° 1 du budget Camping pour l'exercice 2025 afin d'ajuster les crédits au niveau des sections de fonctionnement et d'investissement conformément aux tableaux présentés ci-dessus,

ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Maire à mettre en œuvre cette décision budgétaire modificative n°1

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :

- Votes favorables	20
- Votes défavorables	0
- Abstentions	0

Fait à ARQUES
Le 07 juillet 2025

La secrétaire de séance,
Christine COURBOT

Le Maire,
Benoît ROUSSEL



Acte administratif certifié exécutoire
après réception en Sous-Préfecture
10 JUIL 2025 et publication ou
notification le 10 JUIL 2025
Monsieur le Maire

Benoît ROUSSEL



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES

.....

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 JUILLET 2025

Affiché le 10 juillet 2025

L'An Deux Mille Vingt Cinq le 07 juillet à 17h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le 01 juillet Deux Mille Vingt Cinq accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Mesdames et Messieurs : – Benoît ROUSSEL – Thierry MERCIER – Corinne REANT - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER – Stéphanie BODDAERT – Jackie GUTTMANN - Bernadette BAROUX – Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN - Isabelle CLABAUX - Johnny WALLART – Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Hélène FAYEULLE - Chloé KOCLEGA – Caroline SAUDEMONT - Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS – Corinne BOCQUILLON – Frédéric VANRECHEM - Alexandrina DA SILVA - Arnaud WILQUIN - Francis PRED'HOMME - Peggy VAN GOETHEM-MARECAU

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- **15 présents**
- **7 absents non excusés**
- **5 absents excusés avec pouvoir**
- **2 absents excusés sans pouvoir**

Jackie GUTTMANN ayant donné pouvoir à Benoît ROUSSEL

Peggy VAN GOETHEM-MARECAUX ayant donné pouvoir à Stéphane FINARD

Corinne REANT ayant donné pouvoir à Christine COURBOT

Dominique LARDEUR ayant donné pouvoir à Francis PRED'HOMME

Stéphanie BODDAERT ayant donné pouvoir à Cécile CARON

Madame Christine COURBOT est nommée secrétaire de séance.